

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PGMR RÉVISÉ 2016-2020

OBJET

Ce rapport annuel présente les actions prévues au *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020* et indique l'état d'avancement de chacune d'elles en date du 31 décembre 2019.

MISE EN CONTEXTE PAR RAPPORT AU PGMR 2003 ET AU PROJET DE PGMR 2009

En mai 2003, la MRC de L'Islet a été parmi les premières au Québec à adopter un *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR). Après cinq ans de mise en œuvre, plusieurs actions avaient été réalisées avec succès, mais certaines problématiques subsistaient. C'est pourquoi le conseil de la MRC a adopté un projet de PGMR révisé en septembre 2009. Quelques semaines après, le gouvernement a révisé la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, rendant ainsi le projet de PGMR 2009 caduc. Toutefois, cette démarche a permis de cerner les problématiques et d'identifier les projets prioritaires, comme la construction des écocentres. Cette planification a donc été mise en œuvre avec succès, même si elle n'a jamais reçu une approbation gouvernementale. La MRC de L'Islet a amorcé en 2014 la révision de son PGMR conformément aux nouvelles lignes directrices du gouvernement et à la nouvelle version de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Une grande partie des travaux de 2015 et 2016 ont été au niveau de la rédaction et de la collecte de données pour le *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020*. Le 13 octobre 2015, la MRC a adopté son projet de Plan de gestion des matières résiduelles. Par la suite, deux séances de consultation publique ont eu lieu. Suite aux consultations publiques, quelques ajouts et modifications ont été faits au projet de PGMR révisé qui a finalement été présenté et adopté lors de la séance du conseil des maires du 11 octobre 2016 par le règlement numéro 05-2016. Le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de L'Islet* est entré en vigueur le 23 février 2017.

FAITS SAILLANTS DEPUIS 2009

La mise en place des écocentres a été le projet majeur de la période visée par le projet de PGMR 2009, si bien qu'aujourd'hui les quatorze municipalités de la MRC sont maintenant desservies par un écocentre. Autre amélioration majeure, la collecte des boues de fosses septiques est maintenant opérée par douze des quatorze municipalités. La mise en place de dépôts saisonniers et à l'année pour la récupération des appareils électroniques et le maintien des collectes ponctuelles permettent de desservir l'ensemble des municipalités. Il faut également souligner l'ajout, année après année, de points de dépôt pour les résidus domestiques dangereux. En plus de poursuivre la promotion de la collecte sélective et du compostage domestique, la MRC de L'Islet a sensibilisé sa population à ces nombreux services environnementaux offerts sur son territoire.

Depuis 2015, la recherche d'un mode de traitement pour les matières organiques est une priorité à la MRC. Depuis le démarrage d'une étude de faisabilité technico-économique du tamisage des ordures ménagères en juin 2015, la MRC de L'Islet poursuit sur cette voie et participe depuis 2017 à un projet pilote concernant le traitement mécano-biologique, en collaboration avec le CRIQ. Suite à quelques modifications et à l'ajout de travaux pour étoffer le projet, le dépôt du rapport final a été fait le 14 février 2020. Une réunion expliquant les travaux et montrant les résultats de l'étude aux maires de la MRC a eu lieu le 6 mai 2020. Le conseil de la MRC de L'Islet est maintenant doté d'outils fort utiles afin de se pencher sur la façon de traiter les matières organiques sur son territoire et pourra, dans un avenir rapproché, choisir la méthode pour le faire.

Voir les liens pour plus d'information :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1104287/gazon-savard-compost-traitement-dechet>

http://www.compost.org/English/PDF/WRW_2018/QC/Developpement_d-un_procede_de_TMB_Y_Bernard_CRIQ.pdf

MATIÈRES RECYCLABLES

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|--|----------------------|------------|---|
| 1 | Harmoniser les contrats de collecte, de transport et de traitement | Les contrats de collecte et de transport à destination déterminée sont nombreux et sans arrimage avec le contrat de traitement. Afin d'avoir un meilleur contrôle sur les coûts et de permettre une augmentation possible du nombre de soumissionnaires, il serait souhaitable d'harmoniser les contrats. | MRC, municipalités | 2017 | Abandonné | Certaines municipalités ont analysé la possibilité de s'unir à l'échéance de leur contrat respectif en 2018, mais le projet fut abandonné. Il est possible que cette action soit de retour ultérieurement. |
| 2 | Desservir les lieux publics municipaux et scolaires | Augmenter la présence d'équipements de récupération multimatière dans les lieux publics municipaux et scolaires. Information, sensibilisation, éducation. | Municipalités, commissions scolaires et écoles | 2016 | Terminé | De 2008 à 2016, plusieurs municipalités, dont Saint-Jean-Port-Joli, ont profité du programme de récupération hors foyer afin de mettre à jour ou d'installer de nouveaux équipements dans les lieux municipaux. Bien que le programme soit terminé, les municipalités continueront à cibler les lieux propices à l'ajout de ce type d'équipement afin d'offrir davantage d'occasions de récupérer à leurs citoyens. |
| | | | MRC | 2017 2018 2019 | En continu | Production et distribution d'un dépliant pour les citoyens concernant les matières recyclables. |
| | | | MRC | 2017 2019 | Terminé | Publication d'un article dans les journaux locaux concernant la récupération. Suite aux problématiques liées aux marchés, nous avons suspendu la publication d'informations. |
| | | | MRC | 2017 | Terminé | Production et distribution dans les 8 481 résidences desservies par le service de sacs de circulaires, d'une charte des matières recyclables magnétique. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--------|-------------|-------------------------|------------|------------|---|
| | | | Régie de L'Islet-Sud | 2017 | Terminé | Présentation d'un atelier interactif sur le recyclage à l'ensemble des élèves des écoles desservies par la Régie de L'Islet-Sud. |
| | | | MRC | 2018 | Terminé | Présentation d'une conférence sur le recyclage dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets pour les citoyens des MRC de L'Islet et de Montmagny. |
| | | | MRC | 2019 | Terminé | Renégocier les tarifs du traitement du recyclage avec Groupe Bouffard suite aux multiples problématiques reliées aux marchés. |
| | | | Saint-Damase-de-L'Islet | 2019 | Terminé | La municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet a organisé un 5 à 7 inspiré du zéro déchet dans le cadre de la 47 ^e édition du Festival du Poulet. Chacune des personnes invitées apportait son propre couvert lavable. De cette façon, il n'y eut aucune utilisation de vaisselle jetable. |
| | | | Saint-Roch-des-Aulnaies | 2019 | En cours | La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a fait la présentation de son Plan d'action opérationnel en gestion des matières résiduelles 2019-2020. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|---------------------------------|--|---|--|
| 3 | Promouvoir la participation des ICI et des immeubles à logements | <p>Le taux de participation des occupants d'immeubles à logements et des ICI est très variable et, dans certains cas, inexistant.</p> <p>Information, sensibilisation, éducation.</p> | <p>Municipalités</p> <p>MRC</p> | <p>2020, une fois la tarification incitative mise en place</p> <p>2018</p> <p>2019</p> | <p>Non débuté</p> <p>Débuté</p> <p>En continu</p> | <p>Générateurs visés (ICI) : La MRC de L'Islet, en partenariat avec la MRC de Montmagny, a mis sur pied en 2018 un projet de symbiose industrielle nommé Synergie Montmagny-L'Islet. Mme Aurélie Bousquet, chargée de projet, s'occupe de mener à bien des synergies avec, entre autres, des ICI des deux MRC. Mme Bousquet profite de la visite des ICI pour y promouvoir aussi la participation au recyclage.</p> <p>https://journaloieblanche.com/quelle-belle-symbiose/</p> <p>https://www.facebook.com/regionlislet/videos/944705299254350/?type=2&theater</p> <p>Quelques petits projets de synergie ont émergé suite à différentes rencontres, mais, pour le moment, les plus gros projets sont à un stade embryonnaire.</p> <p>La création d'une vidéo promotionnelle a été faite et distribuée sur les réseaux sociaux.</p> <p>Le dépôt d'une demande au programme CM2 V2 a été fait à l'automne 2018 et celle-ci acceptée en février 2019.</p> |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|--|----------------------|--|--|--|
| 4 | Mettre de l'avant les avantages financiers de la récupération | Mettre de l'avant les avantages financiers de la participation à la collecte sélective en distinguant les coûts à même les comptes de taxes des citoyens et les budgets municipaux. | Municipalités | 2019 | Retardé | Préparation d'une mini campagne d'information et d'un document à remettre aux citoyens par le biais des comptes de taxes. |
| 5 | Rentabiliser le centre de transfert de L'Islet-Sud | Les coûts de gestion sont significativement plus élevés dans le sud que dans le nord de la MRC. Voir la possibilité d'une économie d'échelle associée à l'acheminement des matières de l'ensemble des municipalités au centre de transfert de L'Islet-Sud. | Régie de L'Islet-Sud | 2019 pour l'étude et 2020 pour une entente 2020 | Non débuté Remis à 2020 2019 | 2018/2019 - Préparation d'un devis d'appel d'offres pour une étude d'optimisation des services sur le territoire de la MRC. La Régie de L'Islet-Sud s'est retrouvée sans transporteur longue distance à la fin de leur entente. Les administrateurs ont donc décidé de faire l'acquisition de leur propre remorque afin d'assurer eux-mêmes le transport longue distance des ordures ménagères et du recyclage. |
| 6 | Obtenir les données des récupérateurs privés | Obtenir les données concernant les matières qui sont recyclées par les récupérateurs privés qui opèrent sur le territoire afin d'avoir une vision plus juste et un inventaire plus complet au prochain PGMR. | MRC | 2017 2019 | En cours Mis en attente | Bien que les discussions avec les récupérateurs n'aient pas encore débuté, un travail de recensement des sites et entreprises a été amorcé. Suite au démarrage de Synergie Montmagny-L'Islet, nous travaillerons à mieux connaître les entreprises et à colliger les données qu'il nous sera permis d'amasser. Nous regarderons aussi la possibilité d'une réglementation exigeant les tonnages des entreprises qui opèrent sur le territoire. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|--|----------------------|--------------|------------|--|
| 7 | Dresser un portrait de la participation des ICI et des multilogements | Obtention des données concernant le nombre et le volume des contenants utilisés pour la collecte des matières recyclables par l'inscription d'une clause de mise à jour annuelle, par les entrepreneurs de ramassage, de l'inventaire des conteneurs et bacs roulants. | Municipalités | 2018 2019 | En cours | La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, dans son devis d'appel d'offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles, n'a pas inclus de clause de mise à jour annuelle d'un inventaire des conteneurs et bacs roulants. Par contre, elle a fourni une liste des sites à desservir avec des conteneurs à chargement avant ainsi que le volume nécessaire. Donc, l'entrepreneur pourra mettre ces informations à jour, le cas échéant. Il sera plus simple pour la Régie de L'Islet-Sud de tenir un inventaire à jour maintenant qu'elle est propriétaire de son propre camion et qu'elle s'occupe de la collecte pour les sept municipalités qu'elle dessert. |
| 8 | Desservir l'ensemble des ICI et des multilogements | Dans la portion sud de la MRC et dans certaines municipalités du nord, il n'y a actuellement aucune collecte de conteneurs à chargement frontal. | Régie de L'Islet-sud | 2019 | Reporté | Des discussions seront entamées avec la Régie de L'Islet-Sud au courant de 2019. |
| 9 | Adopter des règlements concernant la participation | Adoption de règlements municipaux afin d'interdire le dépôt de certaines matières dans les déchets. | Municipalités | 2020 | En cours | Début de recherche et d'analyse des règlements existants. Déterminer la façon d'appliquer ce type de règlement sur l'ensemble du territoire. |

MATIÈRES ORGANIQUES

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|--|--------------------|------------|--|--|
| 10 | Déterminer un mode de collecte et mettre en route le traitement et le mode de collecte choisis | <p>Depuis quelques années, la MRC de L'Islet désire trouver une solution afin de diminuer l'élimination des matières organiques, en tenant compte des difficultés propres à son territoire. Pour ce faire, en 2015, la MRC a mandaté le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) afin d'entreprendre une étude de faisabilité technico-économique du tamisage des ordures ménagères. Le tout pour déterminer la possibilité d'implanter une usine de tamisage des ordures ménagères sur le territoire, en remplacement de la collecte à trois voies, et afin de récupérer et de valoriser la matière organique contenue dans les ordures ménagères et de répondre aux objectifs gouvernementaux.</p> <p>Suite à la réception du rapport final concernant cette étude, la MRC de L'Islet a pris la décision de poursuivre les travaux avec le CRIQ et d'autres partenaires. Afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant au mode de collecte et de traitement à implanter, un projet pilote de traitement mécano-biologique (TMB) complet s'est avéré nécessaire pour déterminer la qualité du compost produit, l'efficacité des équipements et des possibilités qui entourent la valorisation d'autres matières incluses dans les déchets.</p> | MRC, municipalités | 2017 | <p>Réalisé (2014)</p> <p>Projet alternatif à l'étude (2015-2016)</p> | <p>Une étude sur la gestion des matières organiques a été réalisée pour la MRC par <i>Collectivités écologiques Bas-St-Laurent (Co-éco)</i>. La gestion locale des résidus verts est préconisée. La collecte porte-à-porte des résidus alimentaires est suggérée pour les ICI, puis dans les périmètres urbains les plus peuplés.</p> <p>Le traitement mécano-biologique (TMB) par tri granulométrique des déchets est envisagé, avec le maintien de la collecte à deux voies. Une étude de faisabilité technico-économique du tamisage des ordures ménagères a été effectuée au cours de l'année 2015 avec les ordures de certaines municipalités de la MRC. En 2016, la MRC a pris la décision d'aller de l'avant avec un projet pilote à grande échelle afin de valider la technique.</p> <p>La collecte à trois voies reste une option. Dans un cas comme dans l'autre, le traitement se ferait probablement à l'extérieur du territoire, dans un site existant.</p> <p>Différentes mesures sont envisagées pour atteindre l'objectif de valoriser 60 % des matières organiques. Éventuellement, avec le raffinement des techniques, nous prévoyons atteindre une valorisation de 100 % d'ici 2020.</p> <p>Pour plus d'information concernant les scénarios de traitement, voir l'Annexe 6 du PGMR révisé 2016-2020.</p> |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|---|-----------------------|---|-------------------------|--|
| | | | | | (2017- 2020) Terminé | Les travaux dans le cadre du projet de démonstration du TMB ont débuté en 2017 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2019. Le rapport final sera remis au Fond municipal vert en mai 2020. |
| | | | | | 2018 | La MRC a pris entente avec Terra Terre solutions écologiques pour présenter des ateliers sur le compostage dans 4 écoles sur le territoire ainsi que 5 présentations en soirée dans 5 différentes municipalités. |
| | | | | | 2019 | Dans la semaine du 2 au 8 juin 2019, plusieurs enfants ont pu participer à une activité de compostage lors de classes nature au Camp Trois-Saumons de Saint-Aubert. Les activités de compostage ont été présentées par Mme Catherine Avard de la Ferme du Siffle-Orange. |
| 11 | Déterminer un lieu de traitement pour les matières organiques issues de la collecte | Lorsque le mode de collecte et le mode de traitement seront déterminés, nous devons décider du lieu propice au traitement des matières organiques. | MRC | 2019 suite au choix du mode de collecte | En cours | Plusieurs choix seront à analyser : le traitement sur place par compostage, sur un site de compostage à l'extérieur de la MRC ou traitement par biométhanisation. Bien que des discussions et des rencontres se sont tenues au courant des années 2017 à 2019 avec des entreprises offrant le service de traitement des matières organiques, l'analyse finale ne débutera que lorsque le choix de la collecte et du traitement aura été précisé. |
| 12 | Déterminer un lieu de traitement pour les résidus verts issus des points de dépôt | Le lieu de traitement des résidus verts le plus près de la MRC est situé à Rivière-du-Loup. Déterminer un lieu de traitement pour les feuilles et le gazon ramassés par les collectes municipales (lorsque disponibles) et les points de dépôt. | Municipalités, régies | 2016 | Mis en attente | Il faudra tout d'abord déterminer les besoins et la pertinence d'ouvrir un site de traitement des résidus verts sur le territoire de la MRC. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|--|-----------------------|--------------|---|---|
| 13 | Ajouter des lieux de dépôt pour les résidus verts | Aucun point de dépôt pour les résidus verts n'est accessible aux municipalités du sud de la MRC. | MRC, municipalités | 2018 2019 | Mis en attente Ajout d'un écocentre à Saint-Jean-Port-Joli | L'écocentre de L'Islet accepte les branches, brindilles, bûches, feuillages de cèdres, arbres de Noël et feuilles mortes pour les municipalités de L'Islet, Saint-Aubert et Saint-Cyrille. La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de son côté est maintenant desservie par un nouvel écocentre, Éco-Vert-Dur, qui s'est établi sur son territoire. Une entreprise vient déchiqueter les branches lorsque nécessaire. Les citoyens des municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies, quant à eux, sont desservis par l'écocentre de La Pocatière. Nous tenterons d'établir un point de dépôt pour les municipalités de Saint-Adalbert, Saint-Damase, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Sainte-Perpétue, Saint-Omer et Tourville. |
| 14 | Desservir les ICI de fort volume avec des collectes de conteneurs | Si le traitement mécano-biologique n'est pas retenu, certains ICI produisant de grands volumes de matières organiques devront être desservis par une collecte de conteneurs. | Régies, municipalités | 2017 | Mis en attente | Bien que le projet de collecte auprès des ICI soit présentement regardé, nous ne prévoyons pas faire de collectes avant la réception du rapport du projet pilote sur le TMB. |
| 15 | Mesurer les boues de fosses septiques annuellement | Étudier la possibilité de faire une mesure annuelle des boues dans chaque fosse septique pour déterminer si elle doit être vidangée. | Municipalité | 2019 | Abandonné | La municipalité de Saint-Marcel a démontré un intérêt pour la mesure annuelle des boues, mais, suite à certaines vérifications, la vidange des fosses systématique aux 2 ans pour les résidences et aux 4 ans pour les résidences saisonnières demeurera la norme. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|--------------|--|--------------------|--|
| 16 | Desservir l'ensemble du territoire par la vidange des fosses septiques | Les municipalités de L'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli n'offrent pas le service de vidange des boues. | Municipalité | 2018 | En cours d'analyse | <p>La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli en est présentement à sa troisième année de visite pour faire l'inventaire des installations septiques de son territoire. Le conseil de la municipalité prendra une décision concernant la vidange systématique des fosses septiques au courant des deux prochaines années.</p> <p>La municipalité de L'Islet procède depuis quelques années à son inventaire des installations septiques et terminera probablement le tout cette année. Il n'est par contre pas question de vidange systématique pour le moment.</p> |
| 17 | Mieux planifier la vidange des boues municipales | Le nombre d'années entre les vidanges étant élevé, il y a une perte d'expertise par les municipalités d'une fois à l'autre. | Municipalité | Au fur et à mesure de l'échéance de vidange des étangs | Non débuté | |

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|-------------|------------|------------|---|
| 18 | Obtenir les données des récupérateurs privés | Plusieurs récupérateurs privés sont situés sur le territoire de la MRC ainsi que sur celui de la MRC de Montmagny. Afin de mieux connaître les quantités de résidus de construction, rénovation et démolition générés et valorisés sur le territoire, nous devons travailler avec eux afin de mieux connaître les quantités et la destination de ceux-ci. | MRC | 2017 | En cours | Bien que les discussions avec les récupérateurs n'aient pas encore débuté, un travail de recensement des sites et entreprises a été amorcé. Suite au démarrage de Synergie Montmagny-L'Islet, nous travaillerons à mieux connaître les entreprises et à colliger les données qu'il nous sera permis d'amasser. Nous regarderons aussi la possibilité d'une réglementation exigeant qu'un rapport sur les tonnages des entreprises qui opèrent sur le territoire soit effectué annuellement. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|--------------------|------------|------------|--|
| 19 | Desservir l'ensemble des municipalités par des écocentres | La municipalité de Sainte-Louise n'est pas desservie. | Municipalité | 2016 | Terminé | La municipalité de Sainte-Louise a pris entente avec l'écocentre de La Pocatière pour le service d'écocentre offert à ses citoyens. |
| | | | | 2018 | En cours | Travaux pour l'ouverture d'un écocentre et centre de tri de matériaux CRD privé situé à Saint-Jean-Port-Joli. Gestion Éco-Vert-Dur, ouverture en 2019. |
| | | | | 2019 | Terminé | Ouverture de l'écocentre et centre de tri de matériaux CRD à Saint-Jean-Port-Joli. Gestion Éco-Vert-Dur. |
| 20 | Améliorer la gestion des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) générés par les municipalités | Les petits volumes de matériaux de CRD sont difficiles à gérer par les municipalités. Permettre l'accès aux écocentres aux municipalités. | MRC | 2018 | En cours | Voir la possibilité d'une entente avec le nouvel écocentre privé de Saint-Jean-Port-Joli, Gestion Éco-Vert-Dur. |
| 21 | Améliorer la gestion des résidus de CRD générés par les entrepreneurs | Offrir les services des écocentre aux entrepreneurs. Éviter l'enfouissement systématique des CRD. | Régies, écocentres | 2019 | En cours | Depuis 2019, l'écocentre privé Éco-Vert-Dur offre ce service aux entrepreneurs du territoire de la MRC de L'Islet. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|--|--|------------|---|--|
| 22 | Atteindre une gestion exemplaire des résidus domestiques dangereux | Diminuer à son minimum la présence de RDD à l'intérieur des ordures ménagères en accentuant la promotion, en s'assurant que les ICI soient desservis et qu'ils aient accès à l'information en offrant un accompagnement et en leur donnant accès aux écocentres. | Régies, municipalités, écocentres privés | 2017 | <p>Débuté et maintenu</p> <p>Débuté et mis à jour fréquemment</p> <p>2018</p> <p>2018</p> <p>En continu</p> | <p>Plusieurs méthodes de promotion ont été développées et utilisées (journaux, vidéos sur les pages Facebook des municipalités et de la MRC). Une attention particulière sera portée à ces matières au courant des prochaines années.</p> <p>Le site Internet de la MRC a été mis à jour et l'accès aux informations a été simplifié et bonifié.</p> <p>Il est prévu que des activités d'information, sensibilisation, éducation (ISE) soient intégrées aux visites des ICI lors du projet de symbiose industrielle en collaboration avec la MRC de Montmagny.</p> <p>Afin de rendre uniformes les points de dépôt municipaux pour la collecte des piles, un contenant de même format et couleur fut distribué aux municipalités qui le souhaitent. De plus, la publication de l'information a été revue.</p> <p>Publication d'informations concernant les points de dépôts et les RDD acceptés.</p> |
| 23 | Desservir l'ensemble du territoire par des dépôts pour le textile | Il n'y a aucun point de dépôt dans le sud de la MRC et à Saint-Jean-Port-Joli pour le textile. | MRC, régies | 2017 | Terminé | L'ensemble des 14 municipalités de la MRC ont leur bac de collecte pour le textile depuis juillet 2017. Le service de collecte est fait par L'Élan collectif, un organisme à but non lucratif dont les bureaux sont situés à Montmagny. Depuis 2017, c'est environ 160 tonnes de textile qui ont été ainsi revalorisées. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|--|---------------------------|-------------------|------------------------|--|
| 24 | Valoriser les matières issues des collectes municipales d'encombrants | Modifier le type de collecte (ne pas utiliser le camion compacteur). Ne plus acheminer les encombrants systématiquement à l'enfouissement. | Régie de L'Islet-Sud, MRC | 2017 2018-2019 | Non débuté En cours | À déterminer avec la Régie de L'Islet-Sud. Voir la possibilité que le nouvel écocentre Gestion Éco-Vert-Dur puisse recevoir et faire le tri des camions de collecte d'ordures monstres. |
| 25 | Ajouter des points de vente pour les matières réutilisables | Déterminer un lieu pour l'entreposage et la vente des matières réutilisables à l'écocentre de L'Islet-Sud. Mettre en place une ressourcerie. | Régie de L'Islet-Sud, MRC | 2020 | Non débuté | Le projet est remis à plus tard en 2020. |

MATIÈRES RÉSIDUS ULTIMES

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|---|--|----------------------|------------|-----------------------------|--|
| 26 | Caractériser les matières éliminées | Mieux connaître la composition des matières éliminées afin de pouvoir cibler les efforts à déployer. | MRC | 2019 | Prévu pour le prochain PGMR | Bien qu'une caractérisation sommaire ait été faite lors de l'étude de faisabilité pour le traitement mécano-biologique des déchets, une caractérisation manuelle et plus exhaustive des déchets permettra de mieux cibler et déployer les efforts pour réduire l'apport de matières au site d'enfouissement. |
| 27 | Étudier l'opportunité d'enfouir localement les matières éliminées | Toutes les matières éliminées font l'objet d'un transport longue distance pour être enfouies à l'extérieur du territoire. | Régie de L'Islet-Sud | 2020 | Non débuté | |
| 28 | Regrouper les services de collecte | Cinq municipalités du nord de la MRC octroient de façon individuelle des contrats de collecte alors qu'elles pourraient y aller d'un seul appel d'offres les regroupant. | Municipalités | 2018 | Terminé | Suite à l'étude, par les municipalités, des coûts d'une entente regroupée, il s'est avéré plus rentable pour quelques-unes d'y aller de contrats séparés. |

| N° | Mesure | Description | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|----|--|---|-------------------------------------|------------|------------|--|
| 29 | Optimiser les parcours de collecte | La collecte se fait une municipalité à la fois, même dans le cadre de contrats regroupés. Il pourrait être avantageux de voir si les parcours ne pourraient pas être optimisés par la combinaison de plusieurs municipalités dans un même camion. | Régie de L'Islet-Sud, municipalités | 2019 | Non débuté | |
| 30 | Obtenir les données des ICI qui éliminent des matières de façon autonome | Certains ICI éliminent des matières de façon autonome, entre autres, les récupérateurs privés, les grandes industries et les marchés d'alimentation. | MRC | 2019 | En cours | En 2018-2019, le projet de symbiose industrielle devrait nous permettre de recueillir des données importantes parmi les grands générateurs. La collecte de données fait partie d'un des aspects du projet. |
| 31 | Mettre en place une tarification incitative | La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli établit la taxation en fonction du volume des contenants utilisés, mais les autres municipalités établissent un taux arbitraire pour chaque type d'ICI desservi. | MRC | 2019 | En cours | La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a débuté une nouvelle méthode de tarification basée sur la quantité de bacs mis au chemin par adresse. |

2020-06-03

(W:\Jessy Miller\1-GMR\PGMR - Rapport annuel de suivi mise en oeuvre\2020\Rapport de mise en œuvre du PGMR révisé 2016-2020 (au 2019-12-31).docx)